



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA DÉCISION N° DM-24-039
MODIFICATION DES OUVRAGES DE EN DATE DU 19 FEVRIER 2024
DISTRIBUTION GAZ

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la proposition d'étude du projet de la société anonyme GRDF concernant le déplacement d'ouvrages de distribution de gaz naturel du 2 au 8 rue des Laitières ;

CONSIDÉRANT que la société GRDF se charge de la réalisation des études ainsi que de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux de modification du réseau de distribution de gaz dont il est maitre d'ouvrage ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société GRDF pour la mission de déplacement des ouvrages de distribution gaz, ressortie la plus avantageuse ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention pour la mission de déplacement d'ouvrages de distribution de gaz naturel avec la société anonyme GRDF – siège social au 6, rue Condorcet – 75009 Paris, représentée par Madame Charlotte PATRIGEON, chef de pôle raccordement IDF, pour une durée de 12 semaines, sous réserve d'obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux et pour un montant de **41 047.42 €HT**, soit 49 256.90 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240219-lmc1H11601H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/02/2024
Date de Publication : 19/02/2024